



ALBANIE 360°
LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE

CONDITIONS GÉNÉRALES

1/Généralités :

Les conditions générales de vente décrites ci-après font partie intégrante de tout contrat de prestation de service conclu entre le client ou l'agence cliente (désigné communément ci-dessous "Client") et l'agence de voyage Albanie 360°. La conclusion par le client d'un contrat avec Albanie 360° implique donc que le client a lu, compris et a adhéré volontairement aux conditions et aux termes mentionnés dans les conditions générales de vente.

2/Validité des offres :

Tous les prix mentionnés dans le devis d'Albanie 360° donnés au Client sont en Euro. Ces prix sont valables pendant toute la durée précisée dans la tarification, la facture ou tout autre document d'Albanie 360° distribué au Client. Albanie 360° garantit la validité des tarifs, factures ou document remis au Client au moment de leur distribution. Mais les tarifs peuvent faire l'objet d'un réajustement dans certains cas de force majeurs (fluctuation importante du taux de change, taxe d'état nouvellement promulguée...) et ce, avec ou sans notification à l'avance de notre part, Albanie 360° ne peut pas réaliser correctement le programme de voyage aux tarifs initiaux. Dans ces cas, une demande de réajustement motivée sera adressée par Albanie 360° au client qui peut soit l'accepter, soit la refuser. En cas de refus par le client, Albanie 360° se réserve le droit d'annuler le programme, à charge pour lui de rembourser au client l'acompte qu'il avait versé.

3/Réservations et confirmation :

Toutes les réservations doivent être adressées à Albanie 360° par email. Dès confirmation du voyage, l'inscription doit obligatoirement s'accompagner d'un acompte de 30% du coût total du voyage, le solde étant payable un mois avant l'arrivée à destination, ou, au plus tard, au commencement du voyage et ce, sans rappel de notre part. Dans le cas contraire, Albanie 360° se réserve le droit d'annuler le voyage et de rembourser partiellement ou retenir tout l'acompte déposé par le Client. En cas d'inscription moins d'un mois avant l'arrivée ou le commencement du programme, la totalité du prix du voyage est alors à régler. Dès confirmation du service, une facture sera établie au Client par Albanie 360° et sera envoyée au Client par email.

4/Modalité de paiement :

Acompte :

La réservation de votre voyage est confirmée dès le paiement de l'acompte, qui s'élève à 30% du prix total du voyage.

Paiements de l'acompte par virement bancaire international : code frais SHA (Shared - frais partagés)

De cette manière, le donneur d'ordre et le bénéficiaire paient chacun leurs propres frais à leur banque respective.

- ✓ Le donneur d'ordre paie les frais demandés par sa banque.
- ✓ Le bénéficiaire paie les frais prélevés par sa banque.

Montant restant dû :

Ce paiement peut être fait par virement bancaire international ou en espèces. Dans le cas où vous choisissez le virement bancaire international, il doit être effectué 30 jours avant votre arrivée en Albanie. En espèces, le paiement se fait à votre arrivée en Albanie, au moment de votre accueil.

Paiements du montant restant dû par virement bancaire international : code frais SHA (Shared - frais partagés)

De cette manière, le donneur d'ordre et le bénéficiaire paient chacun leurs propres frais à leur banque respective.

- ✓ Le donneur d'ordre paie les frais demandés par sa banque.
- ✓ Le bénéficiaire paie les frais prélevés par sa banque.

A votre arrivée sur place : paiements du montant restant dû en espèces

Votre facture reste disponible deux mois après votre retour dans votre espace privé.

N.B. : En cas de non-paiement d'une partie de votre voyage, les prestations de votre séjour ne pourront pas être assurées.

5/Modification de la commande ou du programme de voyage :

Toute modification importante par le Client de sa commande doit parvenir chez Albanie 360° au moins un mois avant le commencement du voyage. La modification du programme durant le voyage est possible, sous réserve de la disponibilité des services demandés et éventuellement du paiement des frais occasionnés.

6/Annulation :

6/1. Annulation par le Client

En cas d'annulation de la part du client, les conditions suivantes s'appliquent :

- Plus de 60 jours avant la date de départ : 7% du montant total des prestations, avec un minimum de 100 € par personne.
- De 60 à 31 jours avant la date de départ : 15 % du montant total des prestations, avec un minimum de 200 € par personne.
- De 30 à 21 jours avant la date de départ : 35 % du montant total des prestations.
- De 20 à 14 jours avant la date de départ : 50 % du montant total des prestations.
- De 13 à 7 jours avant la date de départ : 75 % du montant total des prestations.
- Moins de 7 jours avant le départ : 100 % du montant total des prestations.

Le remboursement d'Albanie 360° au Client s'effectuera par virement bancaire et le Client doit payer la totalité des frais bancaires.

6/2. Annulation par Albanie 360°

Le contrat accordé sur les services rendus par Albanie 360° peut être annulé de notre part pour des raisons liées à une situation de force majeure : politique, sanitaire, catastrophe naturelle, avion, etc. Dans tous ces cas d'annulation, les personnes inscrites sont intégralement remboursées mais ne peuvent pas prétendre à aucune indemnité.

6/3. Annulation dans les circonstances liées à un crise sanitaire (type Coronavirus COVID-19) :

Albanie 360° s'engage à rembourser aux voyageurs, sans aucun frais, la totalité des paiements perçus dans les cas suivants :

- Le gouvernement albanais met en place une période de quarantaine pour les ressortissants de l'Union européenne qui entrent en Albanie par voie aérienne, terrestre ou maritime.
- Le gouvernement albanais interdit l'accès dans le pays aux ressortissants de l'Union européenne qui entrent en Albanie par voie aérienne, terrestre ou maritime.
- Le gouvernement français met en place une période de quarantaine pour ses ressortissants qui rentrent d'Albanie.
- Le gouvernement français interdit la sortie à ses ressortissants du territoire français.

Dans tous les autres cas de figure, nous proposons à nos voyageurs de reporter leur séjour et de conserver l'acompte versé sous forme d'un avoir valable 18 mois après la date prévue du séjour, en vous garantissant le maintien du prix de votre voyage actuel (sur la base du prix journalier et prestations équivalentes).

Albanie 360° - N° d'identification (NUIS) : L62126026J
Rruga Besim IMAMI n° 105 TIRANA - Albanie
Tél. AL +355 69 57 18189 - Tél. FR +33 6 864 862 10

7/Formalités administratives comme passeport ou carte national d'identité :

Avant de vous inscrire pour entreprendre votre voyage, vous devez vérifier que chacun des voyageurs, en fonction de sa situation personnelle, est en possession d'un passeport ou carte national d'identité en cours de validité (minimum 6 mois après le retour) et conforme aux exigences requises pour transiter et/ou entrer dans le(s) pays de transit.

8/Assurance – Assistance :

Il est conseillé à toute personne qui participe à un voyage organisé par Albanie 360° de souscrire une assurance de voyage international. Cette assurance doit en principe être achetée par le client dans son pays d'origine, avec éventuellement des conseils de la part d'Albanie 360°. Albanie 360° s'engage à fournir toute assistance utile en faveur du client lorsque se produisent des événements couverts par l'assurance, notamment dans l'accomplissement des formalités auprès des autorités compétences et de l'assureur.

9/Responsabilités :

Albanie 360° s'engage à fournir au Client tous les services mentionnés dans le devis/contrat donnés par Albanie 360°. Durant le déroulement du voyage, le Client doit respecter les règlements annoncés par le guide ou par le responsable du prestataire de services. Tout ce qui se passe hors du programme ou du contrat accordé n'est pas sous la responsabilité d'Albanie 360°. Albanie 360° est responsable devant le Client en tant qu'intermédiaire entre le Client et les différents prestataires des services (avions, hôtels, transports, restaurants, bateaux...), Albanie 360° doit dans tous les cas faire de son mieux pour satisfaire le Client, mais ne saurait être confondu avec ces diverses prestations de services, qui, en tout état de cause, conservent leur propre responsabilité. Les retards, les pertes, les dommages, les changements défavorables, accidents, calamités naturelles, changements politiques, troubles sociaux ... dus aux raisons indépendantes de notre volonté, ne sont pas de la responsabilité d'Albanie 360°.

10/Litiges:

Les deux parties s'engagent à réaliser les clauses ci-dessus. En cas de difficultés, elles s'engagent à rechercher une solution amiable dans un espoir de coopération et un respect réciproque. Au cas ou une telle négociation et la compréhension mutuelle échoueraient, les discussions, les réclamations ou les litiges seront finalement installés par l'arbitrage de l'Albanie via le Centre d'Arbitrage International (VIAC) à la Chambre de commerce et d'Industrie (Dhoma e Tragëtise dhe e Industrisë) de la République d'Albanie. Toutes les réclamations doivent être soumises à notre bureau, par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 30 jours après la fin des services, Albanie 360° ne prendra aucune responsabilité quant aux plaintes reçues plus de 30 jours après la fin des services.

Fait à Tirana, le 1^{er} septembre 2024

Fiona TAKO

